

Programme DINAMIC

Public concerné

- PME industrielles et de Service à l'Industrie répondant à la définition européenne de la pme

Objectifs

- Améliorer la compétitivité des entreprises en leur donnant une méthode de travail et une culture du résultat au travers de la réalisation de plans d'actions définis et accompagnés par des consultants formés à la méthode Dinamic. Les plans d'actions peuvent porter sur de nombreux points à améliorer définis ensemble par l'entreprise et le consultant suite à une analyse interne. 3 grands modules d'analyse et d'action sont proposés à l'entreprise :
 - La performance interne (problèmes de production, coûts, délais, qualité)
 - Le développement commercial
 - L'innovation (produit ou process)

Contenu / Démarche

- Un programme DINAMIC dure de 9 à 12 mois, il comprend 3 phases :
 - L'orientation faite par le chef de projet CCI consiste après une analyse stratégique à choisir l'un des 3 modules proposés (durée environ 1 mois).
 - Le consultant est ensuite nommé par le chef de projet et va commencer sa phase diagnostic (durée environ 2 /3 mois)
 - La construction d'un plan Dinamic (liste des objectifs à atteindre) puis plusieurs plans d'action sont enclenchés (durée 6 à 7 mois).
- L'accompagnement du consultant dure 21 demi-journées, et Dinamic prévoit 30 jours de formation/homme pour toute personne concernée dans l'entreprise par la démarche et les plans d'action.

Infos pratiques

Coût : environ 4 500€ (suivant consommation réelle des formations)

Démarrage par groupe de 6 à 8 entreprises, 5 groupes par an.

Contacts :

Christophe Rousseau

Tél. : 02 41 49 10 15

E-mail : christophe.rousseau@maineetloire.cci.fr

Michel Houdmond

Tél. : 02 41 20 54 19

E-mail : michel.houdmond@maineetloire.cci.fr

Pierre Haenel

Tél. : 02 41 20 54 17

E-mail : pierre.haenel@maineetloire.cci.fr